



Sortie littéraire

Pages 4-5

Solédad et Houézé lancent leurs deux premiers ouvrages

- Hounkpatin Toussaint apporte un soutien remarquable aux deux auteurs
- Son geste de mécénat donne de la valeur financière aux deux ouvrages



Inondation sans pareille à Pahou Centre

Page 7

Les sinistrés situent les responsabilités

(Leur dignité bafouée)

Sénégal-FMI

Page 8

Une nouvelle séquence économique s'ouvre



Grande campagne de collecte de dons pour les enfants orphelins et démunis

Page 6

Communiqué de presse de l'association internationale "Fier d'être Mahi et toi ?"

PRÉSENTATION D'ECKANKAR

(Suite)

ECKANKAR enseigne que l'écoute de Dieu est au cœur de la prière authentique. On peut poser des questions à Dieu ou lui demander de l'aide, mais la prière authentique consiste à écouter Dieu alors qu'il s'exprime à l'intérieur de nous et à travers la vie qui nous entoure.

Les ECKistes pratiquent une prière non directive. Elle peut s'exprimer sous la forme d'une offrande sincère qui dit : << Que Ta volonté soit faite >> ou << Que les bénédictions soient. >> C'est une façon d'abandonner ses soucis et ses préoccupations à Dieu tout en ouvrant son cœur à davantage de sagesse.

Quelle que soit notre approche de la prière, l'objectif consiste à ouvrir notre cœur à l'amour de Dieu.

Diverses pratiques de médiation sont très répandues à l'heure actuelle, pourtant, beaucoup de gens aspirent à davantage. ECKANKAR enseigne la contemplation, une approche active, créative et personnelle pour établir le contact avec l'Esprit divin.

Nous pouvons utiliser des centaines d'exercices spirituels en contemplation ou dans notre quotidien.

Vous en trouverez probablement qui conviennent à chaque difficulté ou à chaque désir spirituel qui vous est propre.

Les personnes qui ont pratiqué la médiation auparavant mentionnent à quel point les exercices spirituels ECK s'inscrivent finalement dans leur rythme de vie.

Les Maîtres ECK sont des êtres qui ont atteint la réalisation de Dieu et qui ont apporté leur contribution à l'humanité à chaque époque. Certains sont des personnalités historiques bien connues.

Citons par exemple, Pythagore, Socrate, Milarepa, Epiciète ou encore Shamus-I-Tabriz. La plupart ont œuvré en toute discrétion sans obtenir aucune marque de reconnaissance. Ce sont des Maîtres de la vie, de pures lumières de l'Esprit divin.

A suivre



Sri Doug kunin

Le MAHANTA et Maître ECK Vivant
Chef Spirituel d'ECKANKAR

GERME DE CONTEMPLATION

Le ECK se définit néanmoins comme l'essence de la vie, le facteur sous-jacent que seuls les Madhis peuvent reconnaître partout au cœur de la diversité des langues, des religions et des philosophies. Ainsi, toutes vie s'épanche du ECK, et toutes les religions, philosophies ou écritures sacrées sont établies sur le ECK et sa source originelle nommée le Shariyat-K-Sugmad. En raison de la faiblesse de leur développement intellectuel et spirituel et de la variété des états de conscience, les races et les hommes diviseront le ECK en différentes parties. Rares sont ceux qui jouissent d'un degré de conscience suffisant pour accepter le ECK. Voilà pourquoi beaucoup n'arrivent pas à en comprendre ou à en saisir la signification.

Le Shariyat-K-Sugmad premier livre, p206

OPINION

Le Bénin n'a malheureusement pas de conservatoire de musique

Absence d'État, Mère des Maux. Chacun va tirer sa queue et s'accrocher à une branche dans la bananeraie planétaire.

C'est la faune des gloires individuelles et des cueillettes du miracle. Sinon Kiri Kanta, Madou, Zouley..., n'ont juste pas eu cette chance d'incubation occidentale qui allie intimité, projet de mariage et profession. Nous les maris africains noirs là, nous savons nos limites après le Talê et les reins. Jean Hebrail (mari de Angélique Kidjo) n'est pas de la basse fréquence des Award. Sinon, ce n'est pas seulement des honneurs de mérite. Mais d'encadrement et de conditions circonstanciées. Mon fofo Fanick d'Allemagne, ou même Stan Tohon (qui a dû se marier offshore pour sa santé) pourraient mieux en parler pour ce qui est du monde du showbizz international. L'affaire famille-sociale de Praouda est finie comment même ? Société de lalaboubou à trotter, de Nougbehin, nouwoulou, Azé koun, Zinflou. Le fils de Sagbohan aussi fiaaaa. Longévité nin a tché ?

Yaya Kinmabla Kinmabla Yaya

Pour éviter les confusions sur ses attributions

L'INF précise son rôle et clarifie les situations relevant de sa compétence

L'Institut National de la Femme intervenant dans la lutte contre les violences, les discriminations et le harcèlement au Bénin s'engage davantage à clarifier son rôle auprès des populations. Dans un communiqué publié vendredi 28 août 2026, l'institution placée sous la Présidence de la République a rappelé les contours de son mandat ainsi que les différentes situations pour lesquelles elle peut être saisie.

Bertin Djitrinou

L'INF à travers cette démarche, entend surtout éviter les confusions sur ses attributions et oriente les citoyens vers les structures appropriées afin de permettre aux personnes confrontées à certaines difficultés de mieux identifier la structure compétente pour leur accompagnement.

Ainsi que le précise le document de l'institution, son intervention porte principalement sur la prévention, la prise en charge et le suivi des cas de violences et de discriminations, particulièrement ceux dirigés contre les femmes et les filles. Son champ d'action englobe plusieurs formes de violences susceptibles de porter atteinte



à l'intégrité physique, psychologique, sexuelle ou économique des victimes. L'INF peut notamment être saisi pour des situations de violences physiques, psychologiques, sexuelles et économiques, mais également

pour des faits de violences domestiques ou conjugales. Les cas de mariages forcés ou précoces, de mutilations génitales féminines, de harcèlement, ainsi que les violences facilitées par les technologies de l'information

et de la communication figurent également parmi les situations relevant de sa compétence.

L'Institution, dans son communiqué apporte également des précisions sur certaines demandes qui lui

sont régulièrement adressées, mais qui, lorsqu'elles ne sont pas associées à des faits de violence ne relèvent pas directement de son mandat.

Il s'agit notamment des questions relatives à la reconnaissance ou à la contestation de paternité, aux tests ADN, à la garde des enfants ou encore au paiement d'une pension alimentaire.

L'INF souligne que ces situations, lorsqu'elles sont indépendantes de tout acte de violence ou de discrimination, ne relèvent pas de son champ de compétence, et doivent plutôt être soumises aux structures administratives, judiciaires ou spécialisées habilitées à les traiter.

Toutefois, cette clarification n'étant pas synonyme d'une renonciation d'assistance aux

personnes confrontées à ces difficultés, l'Institut précise qu'il demeure disponible pour écouter, informer et orienter les personnes qui le sollicitent vers les services compétents.

L'objectif selon lui est également d'éviter que des victimes ou des personnes en quête d'assistance ne se retrouvent dans un circuit inapproprié faute d'informations sur les compétences des différentes structures.

A travers cette démarche, l'INF souhaite donc renforcer la compréhension de son mandat et faciliter l'accès des citoyens à une prise en charge adaptée, tout en invitant les populations à mieux s'informer sur les procédures et les structures habilitées à répondre à leurs différentes préoccupations.

PRÉSENTATION DU FESTIVAL «COULEURS LOCALES

«Couleurs Locales» est le nouveau rendez-vous culturel du Bénin dédié à la révélation et à la valorisation des jeunes talents de la musique béninoise.

Notre mission est simple : Donner de la scène, de la visibilité et des outils aux artistes de demain.

DURÉE ET LIEU

Le Festival Couleurs Locales est un événement culturel et musical de 3 jours, 100% live, qui se tiendra à Ouidah, ville symbole de culture et d'histoire.

Objectif principal : Promouvoir les jeunes artistes musiciens béninois, leur offrir une scène professionnelle et créer un pont entre la tradition et la modernité.

Pendant 3 jours, Ouidah vibrera au rythme de concerts, de rencontres et de découvertes.

LES 3 PILIERS DE L'ÉVÉNEMENT

PILIER 1 : LES CONCERTS LIVE - «La Scène des Révélations»

Au cœur du festival, 3 soirées de concerts live sur une grande scène à Ouidah.

Des performances 100% live pour montrer le vrai talent, sans playback.

Ambiance : Afrobeat, Hip-Hop, Musiques Traditionnelles Modernisées, R&B, Gospel... toutes les couleurs de la musique béninoise.

PILIER 2 : LES NOMINATIONS

Pour cette première édition, 15 jeunes artistes musiciens seront officiellement nominés. Critères : Originalité, talent, engagement, et qualité artistique.

Ces 15 artistes bénéficieront d'une visibilité nationale avant, pendant et après le festival.

Ils sont les visages de cette 1ère édition.

PILIER 3 : LE VOLET FORMATION - «Académie Couleurs Locales»

Parce que promouvoir ne suffit pas, nous outillons.

En amont et pendant le festival, nous organisons des sessions de renforcement pour les 15 nominés et d'autres jeunes artistes :

1. Axe Professionnalisation : Gestion de carrière, Droit d'auteur avec le BUBEDRA, contrats, booking.

2. Axe Scénique : Coaching vocal, présence sur scène, communication média.

3. Axe Production : Ateliers avec des beatmakers et arrangeurs, Home studio, distribution digitale.

4. Axe Image & Branding : Shooting promo, community management, relation presse.

But : Transformer le talent brut en carrière durable.

4. CLÔTURE : CÉRÉMONIE DE RECONNAISSANCE DU MÉRITE

La 1ère édition se bouclera

par une grande Cérémonie de Reconnaissance du Mérite.

Une soirée officielle pour honorer les 15 artistes nominés.

Remise d'attestations, de trophées et de prix spéciaux.

Objectif : Dire publiquement «Merci» et «On croit en vous». C'est le point d'orgue qui donne de la valeur à leur travail.

5. MESSAGE CLÉ À RETENIR

«Couleurs Locales, c'est 3 jours pour briller, des formations pour durer, et une cérémonie pour exister.»

Nous ne faisons pas juste un concert. Nous lançons des carrières.

6. APPEL

Nous invitons les institutions, les partenaires, les médias et le public à soutenir ce projet.

En soutenant Couleurs Locales, vous investissez directement dans la prochaine génération d'ambassadeurs musicaux du Bénin.

Rendez-vous à Ouidah en Février 2027 pour la 1ère édition du Festival Couleurs Locales.

Patrice Sèwanou
GBAGUIDI,
Initiateur et Délégué
Général

Sortie littéraire

Solédad et Houézé lancent leurs deux premiers ouvrages

- *Houkpatin Toussaint apporte un soutien remarquable aux deux auteurs*
- *Son geste de mécénat donne de la valeur financière aux deux ouvrages*

La scène littéraire béninoise s'enrichit de deux nouvelles figures. Artistes chanteurs, Alê Houézé Agounon et Solédad Gbéhohan ont décidé d'utiliser le livre pour véhiculer des messages. Le vendredi 4 septembre 2026, ils ont procédé au lancement officiel de leurs deux premiers ouvrages à la Bibliothèque Excellence de Godomey, à Abomey-Calavi. À travers ces publications, les deux auteurs signent de véritables hymnes à la paix. Leurs textes appellent au dialogue, à la fraternité et à l'unité. La cérémonie de lancement a mobilisé parents, amis, hommes de lettres et journalistes venus leur apporter leur soutien. Moment fort: Houkpatin Toussaint s'offre les deux ouvrages à un million après une vente à l'américaine.

✍ Patrice Gbaguidi

Entre la musique et la littérature, il n'y a qu'un pas. C'est le message principal qui se dégage de la cérémonie de lancement des deux ouvrages des artistes Soledad Gbéhohan Dossou Justine Soledad et Alê Houézé Agounon Boko Elisée. Soucieux de toucher un plus large public avec les messages qu'ils véhiculent dans leurs œuvres musicales, ces deux talentueux artistes ont entrepris depuis 2025 de publier des livres.

Ainsi, le vendredi 4 septembre 2026 à la Bibliothèque Excellence de Godomey, Solédad et Houézé ont lancé leurs deux premiers ouvrages : "Prions différemment, Vivons ensemble", un recueil de 79 chroniques pour la paix, et "Paix, Rien que la Paix", 110 pages. Les deux ouvrages ont été transcrits par Ananou Tôdjaton et Dakè Delphin, deux écrivains béninois. Le présentateur des deux ouvrages, Dakè Delphin, a fait un brillant exposé sur la valeur et la portée littéraire des deux œuvres. D'une rare lucidité, sa présentation a permis à l'assistance de bien cerner la démarche des deux auteurs et leur engagement à mettre leur art musical au service de la paix.

Solédad et Houézé poursuivent le même combat

Le lancement des deux ouvrages ne signifie nullement que les deux auteurs abandonnent la musique au profit de la littérature. Conscients que la musique sert à transmettre des messages, à sensibiliser les masses populaires, à éduquer les jeunes, ils se sont également persuadés que le livre joue le même rôle.

On écoute la musique, tandis que le livre se lit. Si certains sont accros de la musique, d'autres sont en revanche des passionnés de lecture. En faisant les deux, Solédad et Houézé touchent plus de monde. Les messages qu'ils véhiculent dans leurs chansons et les valeurs qu'ils défendent auront plus d'écho et d'impact.



Les deux auteurs et le présentateur (au milieu)

Dans les milieux de travail, dans le monde scolaire et universitaire, dans les librairies et dans les bibliothèques, ils sont désormais présents avec un seul objectif : élargir leur public et semer les graines de la paix. "Le livre est le prolongement de la parole. Il est mémoire des peuples.", a dit Léopold Sédar Senghor. Solédad et Houézé passent justement de "la parole" de la musique au "prolongement" qu'est le livre.

"Prions différemment, Vivons ensemble" : Une hymne à la paix qui appelle à la fraternité et à l'unité

Cet ouvrage qui met en lumière le dialogue interreligieux, "est porté par une vision de paix, de tolérance et de fraternité", a affirmé le présentateur, Dakè Delphin. << A travers cette œuvre, les deux auteurs mettent leur engagement artistique et culturel au service du rapprochement entre les hommes...>>, a-t-il rassuré. Malgré la diversité de croyances, de pratiques religieuses et de traditions, les hommes ont intérêt à vivre ensemble. Dans cet ouvrage, Soledad et Houézé sont préoccupés par la paix, l'harmonie et la concorde, gages du vivre-ensemble et d'une paix durable. Leur travail, comme l'a si bien dit l'écrivain Dakè

Delphin, "s'inscrit dans une démarche plus large de valorisation de la culture, de transmission de valeurs et de construction de la paix". Le livre, déclare-t-il, "s'adresse à toutes les générations, notamment à la jeunesse appelée à devenir actrice d'une société plus tolérante et solidaire". Pour lui, la portée littéraire de l'ouvrage, c'est montrer que la diversité des croyances ne doit pas être un facteur de division et de remise en cause de la cohésion sociale.

"Paix, Rien que la Paix": Une responsabilité individuelle et collective

On ne le dira jamais assez : "La paix n'est pas un vain mot, c'est un comportement". Mais Solédad Gbéhohan et Alê Houézé Agounon vont plus loin pour montrer dans cet ouvrage que la paix est une responsabilité individuelle et collective. Mieux, c'est un livre dans lequel les deux auteurs montrent que la paix repose sur le respect de la dignité humaine, le dialogue, la justice, le pardon, la solidarité et la compréhension mutuelle, a expliqué Dakè Delphin pour l'avoir lu de fond en comble. <<L'ouvrage invite chacun à devenir un acteur de paix dans son environnement. Il encourage la prévention des conflits, le règlement pacifique des différends et le choix du dialogue chaque fois que les incompréhensions et

les tensions menacent les relations humaines. >>, a laissé entendre le présentateur.

Et à travers ce livre : "Paix, Rien que la Paix", il a expliqué que l'ouvrage traduit la démarche intellectuelle des deux auteurs qui témoignent leur engagement constant en faveur de la paix et de l'unité. Alors, "Paix, Rien que la Paix" n'est pas un cri de ralliement. C'est un appel adressé aux familles, aux jeunes, aux communautés, aux responsables et à l'ensemble des citoyens afin que chacun participe à la construction d'un monde plus pacifique, a indiqué le présentateur. Aussi important que le premier, l'ouvrage est plus qu'un simple livre. Dans un contexte où la paix se fait rare dans certaines régions du monde, et menacée dans d'autres, il se veut une œuvre de mobilisation citoyenne pour la paix.

Solédad Gbéhohan et Alê Houézé Agounon élevés au grade d'ambassadeur pour le Dialogue et la Paix dans le monde

Les deux artistes ont reçu chacun, au cours de la cérémonie, une attestation de mérite et de nomination à titre honorifique d'ambassadeur pour le Dialogue et la Paix dans le monde sous l'initiative du réseau des associations dénommé "ALLIANCE 12" qui réunit 12 associations militantes pour la Paix, le Dialogue et l'Unité dans le monde entier. Cette distinction donne une dimension internationale au lancement des deux ouvrages et prouve que "ALLIANCE 12" reconnaît leur engagement et leur combat en faveur de la paix et de l'unité. Cette distinction honorifique est, sans nul doute, le couronnement de plusieurs années de travail des deux auteurs à travers la musique et désormais la littérature.

Solédad et Houézé pourront aller partout dans le monde

en qualité d'ambassadeurs pour le Dialogue et la Paix, non pas seulement pour prendre part à des concerts de musique mais pour prendre la parole devant des milliers de jeunes, lors de rencontres littéraires et des conférences publiques sur le dialogue, l'unité, la fraternité et le vivre-ensemble.

Houkpatin Toussaint s'offre les deux ouvrages à un million de francs cfa

La cérémonie officielle de lancement des deux ouvrages a été fort simple. Mais elle a été marquée par un moment exceptionnel: la vente à l'américaine. C'était le moment idéal pour Houkpatin Toussaint d'affirmer son soutien aux deux jeunes auteurs.

Fervent passionné et défenseur de la culture béninoise, il a pesé de tout son poids pendant la vente à l'américaine. Il est reparti avec les deux ouvrages avec un million avec un million de francs cfa. << Je suis très ému par l'engagement sociétal de Houézé et Solédad. La musique n'est pas une tâche facile. Ce n'est pas aussi une mince affaire quand on devient écrivain.

J'ai admiré le courage et le sens de responsabilité de ces deux artistes qui mettent sur le marché leurs premiers ouvrages avec des contenus précieux.>>, a confié Houkpatin Toussaint.

Il a ainsi donné de la valeur marchande à ces deux ouvrages de pour que les gens aient envie de les acheter.

Son geste est incontestablement celui d'un mécène et témoigne sa volonté de promouvoir la littérature béninoise. Au fond, Houkpatin Toussaint n'achète pas un livre. Il apporte sa caution morale et financière à l'engagement littéraire de Solédad et Houézé. Cerise sur le gâteau : Il a pris l'engagement d'offrir aux artistes Alê Houézé Agounon et Solédad Gbéhohan l'opportunité d'effectuer une tournée artistique au Nigeria. " Cette initiative témoigne de sa parfaite volonté de contribuer à la promotion et au rayonnement de la culture béninoise au-delà des frontières nationales.", a souligné Ananou Tôdjaton. Et selon les propos de Houkpatin Toussaint, soutenir de pareilles initiatives, est un acte de foi et de solidarité.



Vue partielle des invités

ALBUM PHOTOS



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

(POUR LARGE DIFFUSION)

Grande campagne de collecte de dons pour les enfants orphelins et démunis dans le cadre de la célébration de la fête de Noël 2026.

L'Association Internationale « FIER D'ÊTRE MAHI ET TOI ? » lance officiellement une grande campagne de solidarité nationale et internationale afin de collecter des dons au profit des orphelins et des enfants issus des familles les plus démunies.

Consciente des difficultés auxquelles de nombreux enfants sont confrontés en matière d'alimentation, d'éducation et de soins de santé, « FIER D'ÊTRE MAHI ET TOI ? » réaffirme son engagement à œuvrer pour leur bien-être, leur protection et leur épanouissement.

Noël 2026 : un moment de partage et de solidarité

Dans le cadre de la célébration de Noël 2026, l'association souhaite apporter un moment de joie, de réconfort et d'espoir @ à ces enfants.

Les dons collectés permettront notamment de contribuer à la distribution de kits alimentaires, de kits scolaires et de divers produits de première nécessité, ainsi qu'à la mise en place d'un accompagnement adapté pour les bénéficiaires identifiés. La grande cérémonie de distribution des dons se tiendra le 24 décembre 2026 à Ouidah, au Bénin.

Chaque enfant mérite la chance de grandir dans la dignité, la sécurité et l'espoir. À cet effet, nous lançons un appel à toutes les personnes de bonne volonté, aux entreprises citoyennes, aux associations,

FIER D'ÊTRE MAHI ET TOI ? S'ENGAGE POUR LES ORPHELINS ET LES PLUS DÉMUNIS

Fier d'être MAHI Et Toi ?

ENSEMBLE, NOUS POUVONS FAIRE LA DIFFERENCE !

SOUTIEN AUX ORPHELINS ET AUX PLUS DÉMUNIS

Thème: Donnons un instant de joie au cœur des orphelins et aux plus démunis

“Un don fait est un sourire apporté aux plus démunis et un sourire est une vie sauvée.”

OUIDAH 12 DÉCEMBRE 2026
Fier d'être Mahi & toi • Bénin

FIN DE COLLECTE DE DONS: 12 /12/ 2026

REMISE DE CADEAUX: 24 DÉCEMBRE 2026

FAISONS UN GESTE, CHANGEONS UNE VIE !
VOTRE SOUTIEN EST LEUR ESPÉRANCE.

UN PETIT GESTE POUR VOUS, UNE GRANDE JOIE POUR EUX !

+229 01 96 59 59 56 | fierdetremahiong@gmail.com | +229 01 66 30 05 26

ENSEMBLE, PARTAGEONS L'AMOUR, CHANGEONS DES VIES !



aux organisations, aux partenaires techniques et financiers, ainsi qu'à la diaspora, afin qu'ils se joignent à nous dans cet important élan de solidarité. L'association invite également les acteurs sociaux, les médias et le grand public à se mobiliser afin de faire de cette campagne de collecte et de la cérémonie de distribution un véritable succès.

Pour faire un don ou obtenir davantage d'informations, veuillez contacter :
+ 229 01 96 59 59 56

+229 01 66 30 05 26

Date limite de collecte des dons : 12 décembre 2026

ENSEMBLE, DONNONS À CHAQUE ENFANT LA FIERTÉ D'UN AVENIR MEILLEUR !

Patrice Sèwanou GBAGUIDI

Délégué de l'Association Internationale « FIER D'ÊTRE MAHI ET TOI ? »-Section Ouidah

Inondation sans pareille à Pahou Centre

Les sinistrés situent les responsabilités (Leur dignité bafouée)

De mémoire d'hommes, les eaux n'ont jamais envahi Dénou, d'Ahouanganmè et Mahuclo dans l'arrondissement de Pahou, plus précisément à Pahou Centre, comme c'est le cas depuis quelques années. Pour les habitants, c'est une inondation sans pareille. Ils soutiennent que cette situation n'est pas le fait de la nature.

✍ Patrice Gbaguidi

Pahou Centre est sous les eaux. Dans les quartiers de Dénou, Ahouanganmè et Mahuclo, les habitants vivent une situation plus que déplorable. En effet, lorsqu'on évoque une inondation, on pense tout de suite à la pluie comme seule responsable. Mais celle qui fait actuellement la loi à Pahou Centre a des causes bien différentes. Depuis plusieurs années, les eaux stagnantes ont envahi les maisons et les rues. À Dénou comme à Mahuclo, en passant par Ahouanganmè, des familles dorment dans l'eau, d'autres ont abandonné leur maison à la merci des voleurs, des enfants ne vont plus à l'école, etc.

Pour les sinistrés, cette catastrophe n'est pas naturelle. Ils rejettent avec force les allégations selon lesquelles ils ont construit dans des zones marécageuses. Selon eux, ces allégations sont de pures intoxications. C'est faux et archi faux car il y a 25 ans, 30 ans, Pahou Centre n'a jamais présenté ce triste spectacle, à en croire le témoignage de certains habitants. Face à cette détresse, les populations de Dénou, Ahouanganmè et Mahuclo lancent un cri d'alarme. Elles exigent des actions urgentes et des solutions durables pour éviter que le drame surtout en cette veille de



rentrée scolaire.

Qui doit répondre de la détresse des populations ?

Jusqu'à quand les sinistrés de Dénou, Ahouanganmè et Mahuclo dormiront dans l'eau ? On ne saurait le dire. Mais ce qui est certain, l'inondation dont ils sont victimes depuis 2017 n'est pas une fatalité car le constat des populations est clair: ce n'est pas la pluie qui inonde leurs quartiers. "Nous vivons ici avec nos familles depuis des décennies sans vivre une pareille situation. Tout a commencé quand les travaux de construction du pont de Womey et autres ont démarré", clarifie un sinistré. Un autre confie : " Nous subissons une inondation sévère à cause des conteneurs qui ont été placés dans le lac Toho. C'est la source principale du malheur qui frappe les habitants de Dénou, Ahouanganmè et Mahuclo à Pahou Centre. " Et à un autre encore de déclarer : " Je parie que si on retire ces conteneurs du lac, dans les heures qui suivront, les

eaux vont se retirer. "

En clair, les habitants de Dénou, Ahouanganmè et Mahuclo savent le mal qui les ronge. Aujourd'hui, ils paient le prix d'une situation dont ils ne sont pas responsables. Pourquoi sont-ils abandonnés sans la moindre assistance ?

Une explication technique pour mieux comprendre le problème qui se pose à Pahou Centre

Un habitant de Pahou Centre, sous l'anonymat, dit tout sur les causes de l'inondation: « La population de Pahou en général, que ce soit Ahozon, Pahou-Centre jusqu'à Beau-Rivage qui longe le goudron

sur le cordon littoral, est confrontée à un grand problème d'inondations dû à la transgression des eaux du lac Toho.

En effet, ce lac recueillait les eaux de ces populations et les drainait à travers un canal naturel jusqu'à passer sous les ponts de Godomey et de Houédonou, jusque dans le lac Nokoué. Ce canal a été complètement ensablé, donc fermé.

Et de plus, la construction des ponts de Womey, d'Aglouza Carrefour et de Hèvié a énormément contribué à la fermeture de ce canal.

Il y a donc urgence à réouvrir ce canal sur toute sa longueur, jusque dans

le lac Nokoué sous le pont de Houédonou, pour permettre à l'eau de circuler naturellement dans son lit. Sinon, l'eau qui ne trouve plus d'issue transgresse sur la terre ferme. Et à l'allure où vont les choses, d'ici cinq ans toute la population de Pahou risque de disparaître. L'urgence, c'est de poser un épi enrochement au niveau du pont de Houédonou et de recréer ce canal naturel qui a été ensablé. Il faut le réouvrir pour permettre la circulation de l'eau, afin que la quantité d'eau amassée en amont puisse s'écouler naturellement vers le lac Nokoué et ensuite vers la mer.

Il faut venir constater : des pères de famille déjà à la retraite, qui avaient construit chez eux, sont devenus locataires ailleurs. D'autres sont morts de crises, n'ayant plus la force physique de tout recommencer face à cette situation. Sur le plan social comme sur le plan environnemental, il y a vraiment urgence. »

La dignité des sinistrés de Pahou Centre bafouée : Pourquoi ?

Au-delà des dégâts matériels, il est regrettable de constater que, jusqu'à ce jour, les cris de cœur des sinistrés n'ont trouvé aucun écho favorable.

Ils ont l'impression de prêcher dans le désert. Des lettres ont été adressées aux autorités pour dénoncer leur calvaire. Des démarches ont été faites. Mais sur le terrain, c'est le statu quo. Rien ne bouge.

Pendant ce temps, l'eau continue de stagner dans les quartiers de Dénou, Ahouanganmè et Mahuclo. Les enfants et les personnes du troisième âge dorment dans l'humidité. Les familles perdent ce qu'il leur reste.

Dans ces conditions, leur dignité est piétinée.

«On ne baissera pas les bras»

« Nous avons écrit, nous avons supplié. Mais personne ne nous répond. On vit comme des animaux dans l'eau. Notre dignité est piétinée chaque jour », témoigne un habitant de Mahuclo.

Malgré tout, les sinistrés n'entendent pas baisser les



bras. Selon eux, c'est un combat qu'ils mèneront jusqu'au bout pour que justice leur soit rendue.

« Même si ça prend des années, on va se faire entendre. Nos enfants méritent de vivre dignement », ajoute une femme de Dénou.

Pour les populations, cette inaction répétée transforme une catastrophe naturelle en une catastrophe humaine. Et la question reste posée : Jusqu'à quand la dignité des sinistrés de Pahou Centre sera-t-elle bafouée ?

Sénégal-FMI

Une nouvelle séquence économique s'ouvre

L'accord conclu au niveau des services entre le Sénégal et le Fonds monétaire international (FMI), portant sur un programme potentiel de 2,2 milliards de dollars, soit environ 1 244 milliards de FCFA, marque une étape majeure dans la reconstruction de la crédibilité financière du pays. Pour Me Diaraf Sow, cette avancée traduit les efforts engagés par les autorités sénégalaises pour restaurer la confiance des partenaires et créer les conditions d'une relance économique durable.

Une étape décisive dans la restauration de la confiance.

L'accord conclu le 1er septembre 2026 entre les services du Sénégal et ceux du Fonds Monétaire International constitue, à plusieurs égards, un tournant important dans la trajectoire économique du pays. Portant sur un programme potentiel de 2,2 milliards de dollars, soit environ 1 244 milliards de FCFA, cet accord intervient dans un contexte où la restauration de la crédibilité financière et le rétablissement de la confiance avec les partenaires internationaux apparaissent comme des priorités majeures.

Au-delà de son importance financière, cette nouvelle étape revêt une dimension institutionnelle et diplomatique. Elle témoigne, selon Me Diaraf Sow, de la capacité des autorités sénégalaises à renouer un dialogue constructif avec les institutions financières internationales et à poser les bases d'une nouvelle relation de confiance avec les techniques et financiers. « Le FMI vient de donner le coup d'envoi. Les autres partenaires suivront », estime-t-il, voyant dans cet accord un signal susceptible de favoriser une dynamique plus large de mobilisation des ressources et d'investissements en faveur du Sénégal.

Cheikh Diba salué pour la conduite du dossier

Dans cette perspective, Me Diaraf Sow adresse des félicitations appuyées à Cheikh Diba, ministre de l'Économie, pour la conduite du processus et pour la clarté de sa communication à l'issue des discussions avec le FMI.

Il salue particulièrement la rigueur, la maîtrise technique et la lisibilité de la déclaration du ministre, considérant que la gestion d'un dossier de



Me Diaraff Sow , Juriste Consultant, diplômé en gouvernance Internationale, Responsable politique du parti KIIRAAY

cette nature exige à la fois une expertise économique affirmée, une capacité de négociation et une parfaite compréhension des enjeux liés à la crédibilité financière de l'État.

Pour le juriste consultant, le dossier a ainsi été conduit avec méthode et détermination, dans un contexte économique particulièrement exigeant.

La responsabilité politique du chef de l'État mise en avant

L'appréciation de Me Diaraf Sow s'étend également au Président de la République, Bassirou Diomaye Faye, dont il souligne la vision et la volonté politique.

Selon lui, la conclusion de cet accord traduit aussi la capacité de l'exécutif à maintenir le cap malgré les contraintes économiques et financières auxquelles le pays est confronté.

La restauration de la confiance ne saurait toutefois être considérée comme une fin en soi. Elle doit désormais permettre au Sénégal de franchir une nouvelle étape : celle de la transformation des engagements financiers

en résultats économiques tangibles.

Le rôle déterminant du Gouvernement

Dans cette architecture institutionnelle, le rôle du gouvernement demeure central. Me Diaraf Sow souligne notamment l'importance de la conduite de l'action gouvernementale et de la traduction des orientations économiques en politiques publiques concrètes.

L'objectif, à terme, est de faire en sorte que les réformes et les ressources mobilisées se traduisent par des effets mesurables sur l'économie réelle : soutien à l'investissement, développement des secteurs productifs, création d'emplois et amélioration du pouvoir d'achat et des conditions de vie des populations.

Aminata Touré et l'importance du travail de fond

Une mention particulière est également consacrée à Aminata Touré, dont Me Diaraf Sow met en avant le travail de fond, discret et persévérant.

Dans les grandes négociations économiques et diplomatiques, rappelle-t-il, une part déterminante du travail s'effectue loin de l'exposition médiatique. Elle repose sur les échanges, les consultations, les contacts institutionnels et diplomatiques ainsi que sur la recherche patiente de compromis et de solutions. Cette dimension souvent invisible de l'action publique participe pourtant à la construction de la confiance entre les États et leurs partenaires. Elle peut également contribuer à créer un environnement plus favorable à la mobilisation de financements et à l'arrivée de nouveaux investissements.

Le véritable défi : transformer la confiance en résultats

Si l'accord avec le FMI constitue une avancée significative, il ne saurait être considéré comme l'aboutissement du processus. Il ouvre plutôt une nouvelle séquence, dont le succès dépendra de la capacité du Sénégal à transformer cette confiance retrouvée en résultats économiques durables.

La mobilisation de ressources financières doit ainsi s'accompagner d'une stratégie cohérente en matière d'investissement, de croissance, d'emploi et de développement du secteur productif.

Le véritable indicateur de réussite sera donc moins le montant des financements annoncés que leur impact sur l'économie et, surtout, sur le quotidien des Sénégalais.

Une nouvelle responsabilité pour les autorités

L'accord avec le FMI place désormais les autorités sénégalaises face à une responsabilité majeure : consolider la crédibilité retrouvée tout en veillant à une utilisation rigoureuse, transparente et efficace des ressources mobilisées.

La discipline budgétaire, la gouvernance économique, la transparence dans la gestion publique et la capacité à soutenir l'investissement productif seront déterminantes pour inscrire cette nouvelle dynamique dans la durée. Le Sénégal dispose désormais d'une opportunité importante pour rétablir durablement la confiance de ses partenaires et renforcer les fondations de son économie. Mais cette opportunité devra être convertie en politiques publiques efficaces et en progrès social mesurable.

Le Sénégal avance, mais l'essentiel du travail commence désormais. La réussite de cette nouvelle étape dépendra de la capacité des acteurs publics à transformer la confiance institutionnelle en croissance durable, en emplois et en amélioration concrète des conditions de vie.

C'est à l'aune de ces

résultats que sera, à terme, appréciée la portée historique de cet accord. Toutefois, l'ex premier Ministre, et Président de l'Assemblée nationale, Ousmane SONKO, maintient toujours sa position « le Sénégal pouvait avancer économiquement sans pour autant se fier au FMI qui n'est là que pour les intérêts de l'occident pas forcément pour le Sénégal. Quand à la population, elle milite pour une explication détaillée de l'accord pour savoir le gagnant.

Source : Me Diaraf Sow
Juriste Consultant, diplômé en

Gouvernance internationale

Responsable politique du parti Kiiraay-Les Patriotes Républicains et Moustapha DIATTA pour le Bimensuel "LePERROQUET"

Remerciements

Du fond du cœur Monsieur ERIYOMI Jean dit "LANTO" Président de l'Association des Personnes de 3^{ème} Âge du 7^{ème} Arrondissement de Cotonou.

Vous remercie sincèrement pour votre présence, vos pensées, vos prières et votre soutien lors des obsèques de ma Très Chère Épouse :

KOUANA Eugénie
Épouse ERIYOMI Jean
Décédée dans sa 78^{ème} année

«Votre présence, vos marques de compassion et votre soutien m'ont profondément touchés dans cette douloureuse épreuve»

Que Dieu vous bénisse abondamment



Sécheresse historique

La situation actuelle de l'agriculture européenne

Oleg Nesterenko, Président du CCIE Spécialiste de la Russie, CEI et de l'Afrique subsaharienne. Il commente la mauvaise récolte actuelle. Voici l'intégralité de la transcription de son interview.

Affectera-t-elle les prix des denrées alimentaires dans l'UE et dans le monde ?

Il convient de rappeler que l'UE figure parmi les leaders mondiaux du secteur agro-industriel, aux côtés de la Chine et des États-Unis, et qu'elle représente entre 10 et 15 % de la production agricole mondiale.

Au sein de l'Union, la France constitue la première puissance agricole, avec 17-18% de la production agricole européenne, suivie de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Espagne. Quiconque a survolé la France — je l'ai fait moi-même pour la dernière fois avant-hier — n'a aperçu, depuis le hublot, que peu de choses hormis des étendues de champs se déployant jusqu'à l'horizon. Au-delà de ce statut de l'un des leaders mondiaux dans le secteur agricole, l'UE est également le premier exportateur mondial de produits agricoles.

En conséquence, le bilan final de la récolte européenne de 2026 influencera proportionnellement, et inévitablement, les prix alimentaires mondiaux.

Toutefois, je voudrais souligner que la formation des prix sur le marché international ne dépend pas exclusivement du volume ou de la qualité de la récolte. De nombreux facteurs, invisibles à l'œil nu, gouvernent directement la fixation des prix dans le secteur agroalimentaire.

Prenons l'exemple du marché céréalier. Celui-ci ne dépend pas uniquement des rendements agricoles, eux-mêmes fortement tributaires des conditions météorologiques, mais également d'une multitude d'autres facteurs, dont la demande mondiale, la situation géopolitique dans les pays producteurs, la logistique, les coûts de l'énergie et les capacités de stockage.

Il convient de souligner que chacun de ces éléments, à l'exception de la météo, se prête à des manipulations substantielles de la part des principaux intéressés.

Et quels sont ces principaux intéressés ?

En tout, seulement cinq sociétés contrôlent environ neuf dixièmes du marché mondial des céréales, y compris le transport et l'entreposage des grains. Parmi elles figurent, sans surprise, trois entreprises américaines — Cargill, ADM et Bunge — ainsi que le groupe franco-suisse Louis



Oleg Nesterenko Président du CCIE Spécialiste de la Russie, CEI et de l'Afrique subsaharienne

Dreyfus et le conglomérat anglo-suisse Glencore. Ce sont ces « cinq fantastiques », pour l'essentiel, et non une mauvaise récolte ponctuelle, qui déterminent le prix d'une baguette de pain de demain sur le marché mondial.

Une pénurie de certaines catégories de produits alimentaires est-elle attendue sur les étagères des magasins européens ?

Non, il ne faut pas s'attendre à un déficit grave — une telle éventualité est quasi impossible par définition. De même que la nature, le modèle commercial capitaliste ne tolère pas le vide : en l'absence de récolte locale, la substitution s'opère quasi mécaniquement par l'importation des denrées manquantes, conformément à la loi de l'offre et de la demande.

Même en période normale, un pays comme la France — dont le territoire est pourtant densément parsemé de vignobles — voit ses métropoles et sa capitale s'approvisionner principalement en raisins importés de régions éloignées du monde, telles que le Chili et l'Afrique du Sud. De plus, les raisins du Chili sont moins chers que ceux provenant des villages voisins.

Alors, l'impact prévisible d'un choc agricole se manifestera non par une rupture d'approvisionnement, mais par une hausse tarifaire ciblée sur certaines catégories de produits. Aucune pénurie significative n'est donc à redouter ; seule une volatilité des prix est à prévoir.

Quelle est la probabilité d'une vague de faillites parmi les agriculteurs européens ?

Plus qu'une série de

défaillances conjoncturelles, nous assistons à la destruction massive et systématique des petites exploitations agricoles au sein de l'Union européenne. Et cela dure depuis très longtemps.

Les mauvaises récoltes ne constituent ni le facteur unique, ni même le facteur principal de ce phénomène. Ne serait-ce qu'au cours des dix dernières années, près de trois millions d'exploitations agricoles ont disparu du paysage européen.

En France, le secteur agro-industriel n'emploie aujourd'hui que 2 % de la population active — contre 0,8 % en Belgique —, un chiffre tout à fait dérisoire. Les relevés concordants indiquent qu'entre 800 et 1 000 petites exploitations françaises disparaissent chaque mois.

Quelle est la cause de cette tendance structurelle ?

Elle est enracinée dans la politique agricole européenne et, bien sûr, française. Plusieurs facteurs majeurs peuvent être identifiés qui conduisent à l'éradication des petites exploitations agricoles.

Premièrement, la réglementation de leurs activités est devenue intolérable, assortie d'une pression administrative écrasante.

Deuxièmement, la hausse des coûts de revient : le prix du carburant et de l'électricité augmente de façon régulière, sans jamais connaître de baisse significative.

Troisièmement, la concurrence internationale croissante. En janvier 2006, l'Union européenne et le MERCOSUR ont signé un accord de libre-échange. Celui-ci prévoit, en substance, l'entrée en franchise de droits de douane des produits

agricoles latino-américains sur le territoire européen. Bien que non ratifié d'une manière obligatoire par l'ensemble des parlements nationaux de l'UE, cet accord fonctionne déjà à titre provisoire depuis le 1er mai.

Le simple fait qu'une telle initiative émane des autorités européennes en dit long. L'accord, dans son essence, est un arrêt de mort pour des dizaines, si ce n'est pour des centaines de milliers de fermes familiales.

Contrairement aux grands groupes agro-industriels, les petits exploitants agricoles ne peuvent tout simplement pas faire face à une telle pression et à une telle tension.

Il faut aussi que cela soit clair : les terres des fermiers qui disparaissent sont loin de devenir des prairies sauvages et des contrées en fleurs.

Je laisse à vos lecteurs le soin de deviner qui rachète ces terres et qui exerce une pression sur la politique agricole, au niveau des autorités de l'UE comme des gouvernements nationaux européens. Sur la politique qui dévaste les petites exploitations agricoles.

Oleg Nesterenko, quelle est l'efficacité des mesures actuelles de soutien financier des agriculteurs par l'UE ?

Il faut rappeler que les subventions agricoles de l'Union européenne constituent la première ligne

de dépenses de son budget, absorbant environ un tiers de ses ressources financières.

C'est une part du gâteau très juteuse. Mais il faut bien distinguer cette manne financière structurelle des mesures d'urgence destinées à répondre aux difficultés que les agriculteurs traversent actuellement. Les subventions européennes représentent, avant tout, un soutien permanent à un secteur agricole qui, malgré son poids économique considérable, reste profondément handicapé.

Si je parle du profond handicap structurel du secteur agricole européen, malgré le fait que l'UE soit l'un des leaders mondiaux de l'agro-industrie et le premier exportateur mondial de produits agricoles, c'est pour une raison très simple : hypothétiquement, si les subventions européennes destinées à l'agriculture étaient supprimées du jour au lendemain, une partie considérable du secteur agricole de l'UE cesserait tout simplement d'exister.

Les dégâts économiques au sein de l'UE provoqués par la sécheresse historique de cet été sont estimés dans la fourchette large entre 160 et 200 milliards d'euros. Face à une telle ampleur, les paiements européens destinés aux exploitations touchées ne représenteraient que quelques dizaines de millions d'euros — une somme totalement dérisoire au regard des pertes

subies.

Rien qu'en France, selon le ministère de l'Agriculture, entre 30 000 et 35 000 exploitations agricoles seraient aujourd'hui au bord de la faillite. Le gouvernement de Macron a promis d'allouer plusieurs centaines de millions d'euros d'aides, un allègement temporaire de certaines contraintes administratives et réglementaires ainsi que la poursuite du soutien au carburant agricole. Mais là encore, le problème est celui de l'échelle. Pour simplement éviter un effondrement du secteur, l'agriculture française aurait besoin, selon les estimations sérieuses, d'une injection pouvant atteindre 4,5 milliards d'euros.

Les mesures de soutien aux agriculteurs mises en œuvre par l'Union européenne et les gouvernements des États membres ne sont que de l'hypnose gitane.

Aujourd'hui, afin que les agriculteurs ne disparaissent pas littéralement, étant sur devant de la scène, les autorités publiques leur jettent un os sous la forme d'un soutien financier minimal. Et demain, ces mêmes autorités ratifieront l'accord avec le MERCOSUR, et ceux qu'elles soi-disant sauvent aujourd'hui seront sacrifiés demain dans les coulisses.

Transcription de l'interview avec le média russe «Politivator»

Remerciements

Les épouses

- Feue Victorine DOSSOU HOUNKANRIN épouse SAGBOHAN

- Veuve Élisabeth HOUNMENOU épouse SAGBOHAN

Les frères et sœurs du défunt

. Feu SAGBOHAN Gnonlonfoun Josué, ses enfants, leurs Épouses et époux

. Feue Lydia Titi Donagni TODOME née SAGBOHAN, ses enfants, leurs Épouses et époux

. Feue Anne Jesuwamè ZINSOU GBEMENOU née SAGBOHAN, ses enfants, leurs Épouses et époux

. Feue Rachel Wéwé SIAKPO née SAGBOHAN, ses enfants, leurs Épouses et époux

. Feue Marie Sènoumè HOUSOU ASSANI née SAGBOHAN, ses enfants, leurs Épouses et époux

LES ENFANTS DU DÉFUNT

. Mme SAGBOHAN Eurylice Michelle, son époux et ses enfants

M. SAGBOHAN Yédénou Alexis Martial, son épouse et ses enfants

. M. SAGBOHAN Franck Alain Smith, son épouse et ses enfants

. M. SAGBOHAN Alfred Noukpo Newton, son épouse et son enfant

. Mme SAGBOHAN Sènam Judith, son époux et ses enfants

. M. SAGBOHAN Donanon Mahudo Serge Hervé, son épouse et ses enfants

. Mme SAGBOHAN Flinmin Evelyne Lucie, son époux et ses enfants

. M. SAGBOHAN Dohèto Virgile Florent Manassé et son épouse

. M. SAGBOHAN ZINSOU John Denis Trésor, son épouse et ses enfants

Petits- enfants

Carmen, Kevin, Audrey, Océane, Joseph, Réoggy- Larrey

Emmanuel, Dona, Frudie, Jokébed, Grâce Johannos, Hermine, Osée, Prince, Salem-Smith, Honey, Sharon

Arrière- petits- enfants

David, Yohann, Blessing Yanice, Noël, Annaïs

Les familles parentes, alliées et amies, profondément touchées par vos nombreuses marques de compassion, de sympathie et d'affection lors des obsèques de leur cher et regretté :

SAGBOHAN Seth Benjamin Dît << Super Jeune >>

. Infirmier d'État à la retraite

. Ancien Fonctionnaire du service statistique au Ministère de la Santé Publique

. Ancien chef d'équipe médicale du MSP à l'aéroport international de Cotonou et au Port Autonome de Cotonou

. Ancien surveillant général de l'hôpital Béthesda

Décès survenu à son domicile à N'vènamrédé à Cotonou, le jeudi 13 août 2026 dans sa 88^{ème} année.

Vous expriment leur sincère gratitude



En Mémoire de Notre chère et Regrettée:



AHOKPE SOUNKPON Francine Lucie Colette
Epouse Feu **MAGNIDET A. Edmond**

Décès survenu le 29 Juillet 2026 à Abomey - Calavi, dans sa 86ème Année munie des sacrements de l'Eglise

Mr MAGNIDET Séraphin son épouse et ses enfants
Mr MAGNIDET Tchokpon son épouse et ses enfants
Mr MAGNIDET Maxime son épouse et ses enfants
Mme MAGNIDET Cathérine son époux ses enfants
Mr MAGNIDET Denis son épouse et ses enfants
Mr MAGNIDET Bienvenu son épouse et ses enfants
Mr MAGNIDET Roméo son épouse et ses enfants
Mr MAGNIDE Laurent son épouse et ses enfants
Mme MAGNIDE Ségondé son époux et ses enfants
Mme MAGNIDE Rosalie son époux ses enfants
Mr MAGNIDE Modeste son épouse et ses enfants
Mr MAGNIDE Joseph son épouse et ses enfants
Mr MAGNIDE Charles son épouse et ses enfants
Mr MAGNIDE Dossa Bienvenu son épouse et ses enfants
Mlle MAGNIDET Aphonsine Ghislaine
Mme TCHAOU Roseline son époux et ses enfants
Mr DADEOU Clément ses épouses et leurs enfants
Mr ZANOOU Abalo son épouse et ses enfants
Mr AFLE Aristide son épouse et ses enfants
Mme GANDJI Josée son époux et ses enfants
Mr AWOUNOU Daniel son épouse et ses enfants
Mr SETONDJI Benjamin son épouse et ses enfants

Les familles parentes, alliés et amies ont la profonde douleur de vous faire part du décès de leur très chère et regrettée fille, sœur, mère, cousine, tante, belle -mère, grand - mère, arrière-grand-mère



AHOKPE SOUNKPON Francine Lucie Colette

Epouse Feu **MAGNIDET A. Edmond**

Décès survenu le 29 Juillet 2026 à Abomey-Calavi, dans sa 86ème Année munie des sacrements de l'Eglise

et vous prie d'assister ou de vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront suivant le programme ci-après :

Chers enfants

Je pars en vous laissant le souvenir de toutes ces belles années passées ensemble.

N'oubliez jamais que votre force réside dans l'unité
Conservez jalousement cet héritage et tout le reste viendra à vous.

Pardonnez et aimez - vous mutuellement afin que ma joie soit parfaite

Que Dieu vous protège et vous bénisse !



Les frères et soeurs de la défunte

Feu AHOKPE SOUNKPON Tohossi épse TOMETINSI
Feu AHOKPE SOUNKPON Olivier
AHOKPE SOUNKPON Augustin
Feu AHOKPE SOUNKPON Irène épse GANHOUATO
AHOKPE SOUNKPON Alphonse
Feu AHOKPE SOUNKPON Antoinette épse ANAGO

Les enfants de la défunte

Mr MAGNIDET Jean-Marie d'Assomption
Mr MAGNIDET Marie-Richard
Mme MAGNIDET Nicole Chantal
Mr MAGNIDET K. Grégoire
Mme MAGNIDET Jocelyne
Mme MAGNIDET F. Georgette
Mme MAGNIDET Prisca

Les petits fils et arrières petits fils de la défunte

Carmelle, Rich, Richelle, Durand, Judith, Joliette, Arnaud, Gwladys, Laurette, Morace, Merveille, Geofanie, Juracine, Adonis, Fritzell, Jaures, Jaurice, Antony, Deborah, Elvire, Asni, Elias, Sagesse, Marie, Yanis, Kédya, Kèmi, Fènou, Mardochee, Marie-Divine, Melvis, Divin, Toundé, Olamidé, Nolan, Candice, Mael, Jayden, Legend, Keren, Wanda wendy

Programme des Obsèques

Vendredi 25 Septembre 2026

10H00 : Levée du corps au Funérarium les Anges d'Abomey Calavi
18H00 : Arrivée et exposition du corps à la maison mortuaire à Ouèdémè Glazoué
21H00 : Veillée de prière par la Chorale Hanyé de l'Eglise catholique de Ouèdémè
2H00 : Cérémonie traditionnelle Tchiô Gbigba

Samedi 26 Septembre 2026

8H30 : Levée du corps pour l'Eglise catholique de Ouèdémè
9H00 : Messe corps présent à l'Eglise catholique de Ouèdémè
12H30 : Inhumation dans l'intimité familiale
13H00 : Réception



Annnonce de décès

La Régence BAMEHOSSOU de Logozohè et de Ouèdémè,
La Collectivité MAGNIDET FAÏZOUN de Ouèdémè, de Logozohè, de Hoco et de Lahotan,
La Collectivité FAVI de Savi,
La Dynastie Royale AGONGLO d'Abomey
La collectivité AHOKPE AGONGLO d'Abomey
Le Chef de la collectivité AHOKPE AGONGLO d'Abomey,
La Famille SOUNKPON d'Abomey,
La Famille Olivier de MONTAGUERE de Ouidah,
La Famille ADOSSOU-AHOKPE de Tori,
La Famille CAPO-CHICHI de Cana,
La Famille CAGBOTEMI de Houansougou,
La Famille BOCO de Naogon Covè,
La Famille TOMETINSI d'Abomey,
Les Familles GANHOUATO d'Abomey et DOSSOU de Covè,
La Famille ANAGO d'Abomey,
La Famille DEGBEDJI d'Okpa Savè,
La Famille ZANGBIDI LIGAN de Houézoumè, de Lokossa et de Porto-Novo
La Famille VISSOH de Logozohè,
La Famille HOUNDOJO de Godomey et d'Agouagon,
La Famille BIAO de Bassila,
La Famille HOUNKPATIN de Tohoué Sèmè-Kpodji,
La Famille SEHOUETO de Tègon Zogbodomey,
La Famille DADJEDJI de Ouèdémè Glazoué
La Famille SEMALON de Ouèdémè Glazoué
La Famille SOGBEGNON de Ouèdémè Glazoué

Les cousins et cousines de la défunte

Feu BOCO Célestin, Feu BOCO Philippe, Feu BOCO Sylvestre, Feu BOCO Modeste, Feu BOCO Éliise, BOCO Catherine, Feu BOCO Agnès, BOCO Bibiane, BOCO Marie -Joseph, Feu SOKPON Anselme, SOKPON Albertine, Feu SOKPON Hermann, AHOKPE Moïse, Damienne, Amélie, AHOKPE Albert, Feu Dah AHOKPE Désiré, AHOKPE Albertine, Casimir, Hippolyte, Alexandre, Abbé AHOKPE Laurent, Bienvenu, Sœur AHOKPE Léocadie, AHOKPE Gaston, Donatien, Feu Ahokpè Florentin, Idrice, Jonas, Paulin, Albert, Évariste, Feu Moncho Cyprien, AKOSSI Julienne et Martial, Mme CODJIA Eugénie, CODJIA Mélanie, Feu AWEHA Samuel, Guy, Mme HINVI Nansi, Feu BADJOGOUNMIN Honorine, Mme NONNONHOU Tine, Feu AGONKAN Alphonse, Euphrasie, Bertin, Albertine, AWELE Pascal et Gertrude.

Les neveux et nièces de la défunte

SOUNKPON, Sylvie, Tatiana, Monique, Armand, Léa, Mirande, Hervé, Eric, Astrid, Cosme & Damien, Marin, Lionel, Juste, Olivia, Laure, Constantin, Firmine, Melchi, Géraud, Jaures, Marlène, TOMETINSI Feus Simplicie et Charlotte, GANHOUATO Pulcherie, Rose, DOSSOU Blanche, Samson, ANAGO Sessi Gisèle, SOUNKPON Feu Martien, Nadine, Gilles, Valérie, Virgile, Bénédicte, Lisette, Florence, Thierry, France, Feu Armel, Gérard, Jean-luc, Bernice, Aline, Jacynne, Genny, Yannick, Judith, Carine, Armel.

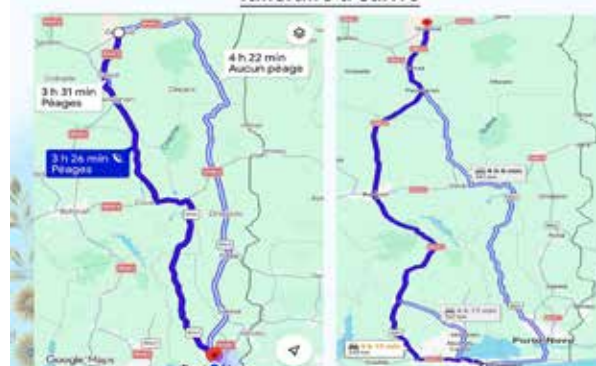
Remerciements

Avec votre soutien de diverses manières, chers parents, alliés et amis, nous avons pu surmonter la douleur de la disparition de notre chère et regrettée

AHOKPE SOUNKPON Francine Lucie Colette

Daigne l'Eternel vous le rende en grâces et bénédictions abondantes.

Itinéraire à suivre





Programme des obsèques

Vendredi 11 septembre 2026

20 h30 : Heure de l'amitié

Centre ECK Tokplégbé Cotonou
derrière brigade des mineurs

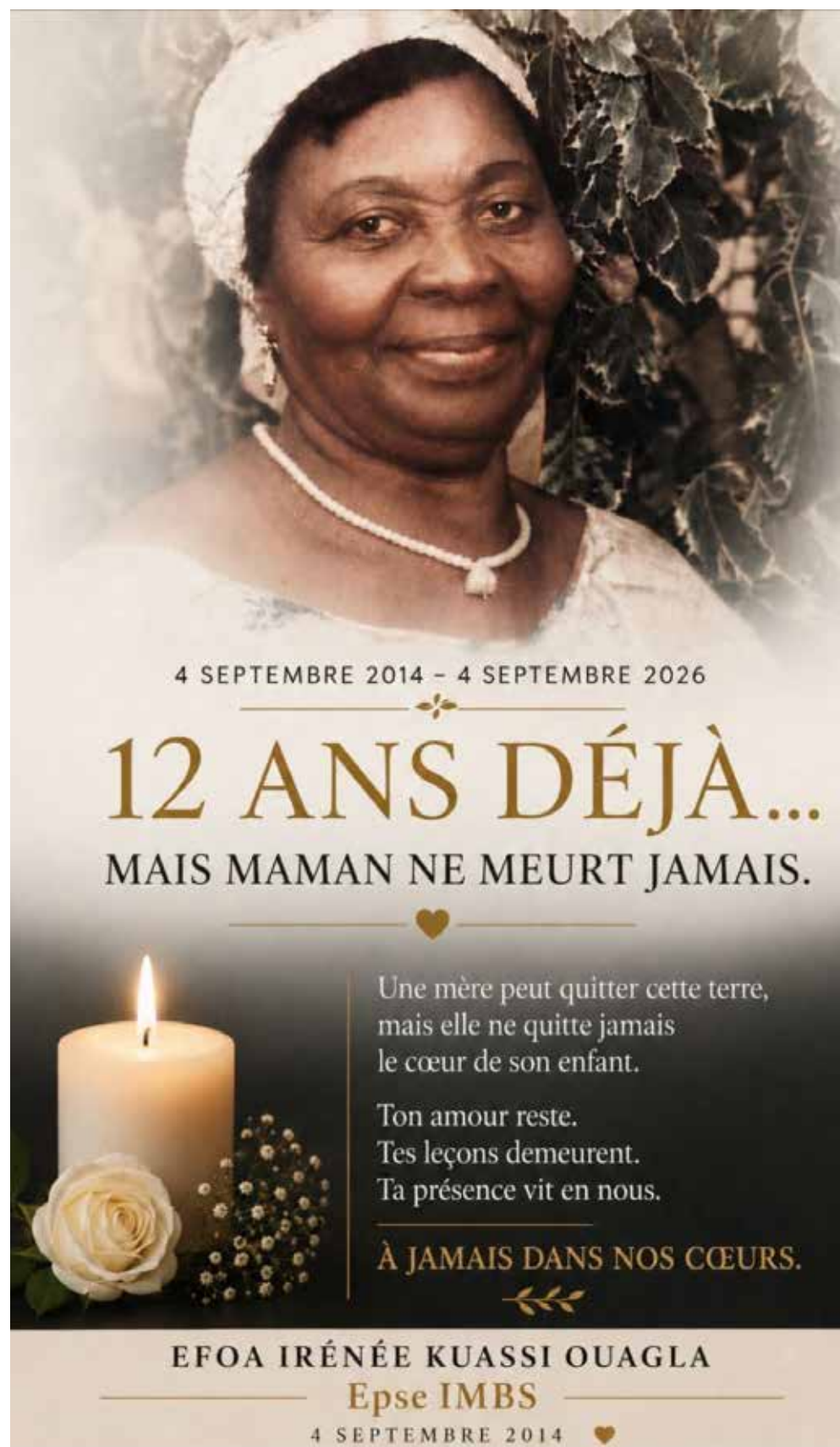
Samedi 12 septembre 2026

09h 00 : Office du souvenir ECK

Organisé par ECKANKAR-Bénin.
Centre ECK Tokplégbé Cotonou
derrière brigade des mineurs

11 h 30 : Inhumation au cimetière Danto (Porto-Novo)

Que les bénédictions soient !



LE PERROQUET

Bimensuel Indépendant d'Information et Analyse
Autorisation No 109/misat/dc/dai/dcc du 31 JUILLET 1995

PARQUET No 2563/ PRC-2010

Carré 478 Bar-Tito 03 B P :0880

Tél: (+229) 0195819322 Cotonou (Rép. du Bénin)

<https://Facebook.Com/leperroquet229>

E-mail : leperroquet2004@yahoo.fr

IFU: 0201810417297

Directeur de Publication : Damien Pierre HOUSSOU (+229) 0161666592

Rédacteur en chef :

Patrice S.GBAGUIDI (+229) 0166300526

Secrétaire de rédaction:

Jean-Paul d'OLIVIERA (+229) 0166233483

Chargée de mission:

da GLORIA ECKdona Anifath (+229) 0196995575

Rédaction

Bertin DJITRINO

Clovis Pondelet Naud AMOUSSOU

Correspondant en Côte d'Ivoire

Corneille Norbert KOUASSI (+225) 04933838

Service commercial:

Fassinou Blaise HOUSSOU (+229) 01 66 23 42 02

Réalisation, Conception et édition

Jean-Baptiste T. ZOHOUNGBE

Imprimerie

LEON'ART GRAPHIQUE (+229)0197243231

LE MAGAZINE VOX AFRICANA OUVRE SES RÉSEAUX SOCIAUX AUX ENTREPRISES ET AUX MARQUES!



**AU BENIN
CONTACTEZ JOURNAL
LE BIMENSUEL
LE PERROQUET
TEL (+229)0161666592
COTONOU**

**VOUS ÊTES UN POLITICIEN, UN COMMERÇANT, UN ENTREPRENEUR,
UN LEADER D'ENTREPRISE, OU UN PORTEUR DE PROJET?
VOULEZ-VOUS FAIRE CONNAÎTRE VOS PRODUITS, DÉVELOPPER
VOTRE ACTIVITÉ ET ATTEINDRE UN PUBLIC PLUS LARGE?**

**VOX AFRICANA VOUS OFFRE UNE VÉRITABLE VITRINE POUR DONNER DE LA VISIBILITÉ À VOTRE
MARQUE! PROFITEZ DE NOS RÉSEAUX SOCIAUX POUR PRÉSENTER VOS PRODUITS,
VALORISER VOTRE ACTIVITÉ, ET COMMUNIQUER EFFICACEMENT AVEC VOTRE CLIENTÈLE.**

**CONTACTEZ NOTRE ÉQUIPE COMMERCIALE
DÈS MAINTENANT AU (+233) 0546794168
AU GHANA, À TRAVERS L'AFRIQUE, ET AU MONDE ENTIER
POUR DÉCOUVRIR NOS OFFRES ET SOLUTIONS DE COMMUNICATION.**

**VOX AFRICANA,
CE QUI NOUS RASSEMBLE TOUJOURS!**